



Monseigneur Marc Aillet
Évêque de Bayonne, Lescar et Oloron

A l'Attention des prêtres et diacres du diocèse

Bayonne, le mardi 21 septembre 2021

Chers frères,

En cette rentrée pastorale, je voudrais vous communiquer quelques informations, d'une part sur le catéchuménat des adultes, et d'autre part, sur la démarche synodale que nous allons entreprendre en vue de l'Assemblée Ordinaire du Synode des évêques qui se tiendra à Rome en octobre 2023.

I. Le catéchuménat diocésain

Vous avez reçu un courriel du service diocésain du catéchuménat en date du 8 septembre, vous précisant le calendrier de l'année 2021-2022 et attirant votre attention sur quelques points.

Il vous a été précisé que je souhaitais la mise en place, avant toute entrée officielle en catéchuménat, d'un temps de « pré-catéchuménat ».

Il se trouve en effet que les personnes qui frappent à la porte de l'Église pour demander les sacrements de l'Initiation chrétienne, avec des motivations diverses, ont souvent besoin d'un temps de discernement qui leur permette de prendre la mesure de l'engagement personnel et ecclésial que constitue leur demande.

Trop souvent, nous fixons des échéances sans avoir suffisamment permis à ces candidats ce discernement nécessaire. Il arrive même qu'à la veille des appels décisifs, je rencontre des catéchumènes qui sont dans des situations, qui certes ne sont pas à juger et sont toujours à accueillir, mais qui ne sont pas encore en adéquation avec les exigences du baptême et de la vie chrétienne. Par respect, et pour les personnes et pour les sacrements de l'Initiation chrétienne, il est impératif que l'accueil fait à toute demande soit suivi d'un temps de pré-catéchuménat où les candidats pourront découvrir qui est ce Jésus-Christ qui les appelle et quelles sont les exigences de la suite du Christ et de la vie selon l'Évangile.

Il s'agirait donc de leur proposer, indépendamment de toute considération sur les sacrements de l'Initiation chrétienne, un parcours biblique où ils pourraient d'eux-mêmes, dans un contexte communautaire et priant, découvrir ce Jésus qui les appelle et évaluer leur aptitude à s'engager librement sur la voie de l'Évangile. Cela suppose évidemment un accompagnement attentif et bienveillant, favorisant leur positionnement propre.

Les accompagnateurs seront choisis, non seulement pour leur empathie et leur bienveillance, mais aussi pour leurs aptitudes à accompagner les candidats dans la foi et la discipline de l'Église, ce qui suppose évidemment une foi formée et un sens éprouvé de la communion ecclésiale.

Je rappelle en effet que demander le baptême, cela signifie vouloir s'unir à Jésus-Christ dans l'Église pour vivre selon l'Évangile, en acceptant de se convertir à l'Évangile. Il est évident que cela nécessite un chemin de croissance qui passe par des étapes et ne peut s'accomplir pleinement sans la grâce du Saint-Esprit que le baptême communique précisément. Après ce temps de pré-catéchuménat, c'est aux personnes à découvrir, avec l'aide de leurs accompagnateurs, s'il leur semble possible dans la situation objective dans laquelle ils se trouvent, d'assumer progressivement ces exigences.

Au terme de ce temps de pré-catéchuménat, les candidats pourront être admis à entrer en catéchuménat en vue de recevoir les sacrements de l'Initiation chrétienne à la prochaine Pâque. Ceux qui seraient engagés en couple, sans avoir jamais contracté un mariage religieux, pourront être admis en catéchuménat, s'ils ont un vrai projet de mariage chrétien. Si le mariage est différé après le baptême et la confirmation, l'Eucharistie sera elle-même reportée lors de la célébration du mariage. Il y a en effet un lien intrinsèque entre le mariage et l'Eucharistie : si le mariage chrétien scelle l'alliance d'un homme et d'une femme, qui s'inscrit dans l'alliance fidèle du Christ et de l'Église dont il est le signe efficace, l'Eucharistie est le Sacrement où cette alliance nuptiale du Christ et de l'Église est rendue réellement présente et s'actualise dans la vie conjugale.

Vous comprenez bien que si le pré-catéchuménat doit permettre au candidat de rencontrer Jésus vivant et de « *calculer la dépense* », pour reprendre les mots de la parabole (Cf Luc 14, 28), et donc de discerner sa propre volonté de s'adapter concrètement aux exigences de la suite du Christ, le catéchuménat doit faire percevoir de manière très claire aux catéchumènes la cohérence de tous les sacrements.

Nous savons combien les catéchumènes adultes sont pour nous et nos communautés un grand motif de joie et d'action de grâce. Je pense aussi à cette interpellation d'un fidèle, rapportée par un nouveau curé au jour de son installation : « *Combien y a-t-il de catéchumènes dans votre paroisse ?* ». En interpellant lui-même ses paroissiens avec cette interrogation, il exprimait ce grand désir missionnaire de favoriser la rencontre de nos contemporains avec Jésus-Christ, le seul Sauveur du genre humain.

II. Le Synode sur la synodalité

Le Pape François a convoqué la prochaine assemblée ordinaire du synode des évêques, reportée en octobre 2023, sur le thème : « Pour une Église synodale : communion, participation et mission ».

La « synodalité » signifie « marcher ensemble » dans la communion de tous les membres du peuple de Dieu - ministres ordonnés, fidèles laïcs, consacrés -, appelés à participer, chacun pour la part de l'Esprit saint qu'il a reçue, à l'édification de l'Église et à sa mission d'annoncer l'Évangile du Royaume des Cieux. C'est pourquoi le Pape a souhaité faire précéder l'assemblée du synode des évêques d'une consultation de tous les membres de l'Église sur ce thème précis de la synodalité.

Cette démarche synodale, que le Pape François ouvrira officiellement à Rome les 9 et 10 octobre prochain, sera ouverte dans tous les diocèses du monde le dimanche 17 octobre 2021. Je vous invite donc à vous mobiliser, vous et vos paroissiens, pour la **messe d'ouverture que je présiderai en la cathédrale Sainte Marie de Bayonne le dimanche 17 octobre à 16h00.**

Avec le Conseil épiscopal, il m'est apparu nécessaire de fonder ce chemin synodal diocésain dans une démarche spirituelle. En ce sens, le document préparatoire, qui vient d'être publié par le Saint-Siège, précise :

« Les pasteurs, agissent comme d'authentiques gardiens, interprètes et témoins de la foi de toute l'Église » ; ils ne craignent donc pas de se mettre à l'écoute du Troupeau qui leur est confié : la consultation du Peuple de Dieu n'entraîne pas que l'on se comporte à l'intérieur de l'Église selon des dynamiques propres à la démocratie, basées sur le principe de la majorité, car à la base de la participation à tout processus synodal se trouve la passion partagée pour la mission commune de l'évangélisation et non pas la représentation d'intérêts en conflit. En d'autres termes, il s'agit d'un processus ecclésial qui ne peut se réaliser qu'au sein d'une communauté hiérarchiquement structurée ». C'est dans le lien fécond entre le sensus fidei du Peuple de Dieu et la fonction de

magistère des pasteurs que se réalise le consensus unanime de toute l'Église dans la même foi. Tout processus synodal, dans lequel les évêques sont appelés à discerner ce que l'Esprit dit à l'Église, non pas seuls, mais en écoutant le Peuple de Dieu qui « participe aussi à la fonction prophétique du Christ » (LG, n° 12), est la forme évidente de ce " marcher ensemble " qui fait grandir l'Église »(N°14).

C'est donc le sens surnaturel de la foi de tous les baptisés, dans la diversité de leurs charismes et de leurs ministères, qui sera sollicité pour mieux marcher ensemble, dans la communion et la participation de tous à la mission d'annoncer l'Évangile au monde.

Le samedi 9 octobre, le Conseil Pastoral Diocésain se rassemblera pour un temps de récollection : scrutation de la Parole de Dieu, démarche pénitentielle et célébration de l'Eucharistie.

De même, **le Conseil Presbytéral dans sa session des 12 et 13 octobre prochain** commencera ses travaux par une même démarche de récollection.

Le samedi 13 novembre, une première assemblée synodale, rassemblant Conseil Presbytéral, Conseil pastoral Diocésain, responsables de services diocésains, responsables des principaux mouvements et associations de fidèles du diocèse, supérieurs des communautés religieuses, un membre par paroisse des Conseils pastoraux paroissiaux, permettra de lancer cette consultation sur la synodalité dans les communautés chrétiennes.

Le samedi 19 mars 2022, une assemblée synodale de clôture rassemblera les fruits de cette consultation.

Avec l'aide du secrétariat du synode, nous en ferons une synthèse que j'adresserai au Saint-Siège avant la fin du mois d'avril 2022. La démarche diocésaine sera en effet suivie d'une démarche continentale souhaitée aussi par le Pape François.

Je confie toutes ces réflexions et informations à votre prière avant de pouvoir vous préciser, lors de l'ouverture de la démarche diocésaine le 17 octobre prochain, les modalités de ce chemin synodal dans le diocèse.

En vous souhaitant une bonne rentrée pastorale, je vous assure de mes sentiments dévoués et fraternels et de ma prière à toutes vos intentions.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Cailliet' or similar, with a stylized flourish at the end.

+ Marc AILLET